



Dossier du BHI N° S3/4405

LETTRE CIRCULAIRE 55/2013
3 octobre 2013

S-4 - SPECIFICATIONS DE L'OHI POUR LES CARTES MARINES
Révision 4.4.0 (version anglaise)

Références :

- A. Lettre circulaire de l'OHI 43/2013 du 5 juillet – *Révision des spécifications de l'OHI pour les cartes marines (S-4) - Section B-300 – Topographie.*
- B. Lettre circulaire de l'OHI 42/2013 du 5 juillet – *Spécifications de l'OHI pour les cartes marines (S-4) - Approbation des propositions de spécifications et de symbole nouveaux pour les levés hydrographiques « post-catastrophe ».*
- C. Lettre circulaire de l'OHI 44/2013 du 8 juillet – *Révision des spécifications de l'OHI pour les cartes marines (S-4) – Adoption d'une enluminure de feu « générique » sur les cartes papier multicolores.*
- D. Lettre circulaire de l'OHI 81/2012 du 16 août – *Spécifications de l'OHI pour les cartes marines (S-4) – Révision 4.3.0.*

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1. La dernière révision de la S-4 (Edition 4.4.0), *Règlement de l'OHI pour les cartes internationales (INT) et spécifications de l'OHI pour les cartes marines* vient d'être publiée. La version anglaise est désormais disponible sur le site web de l'OHI, à la page suivante : www.iho.int → Normes et Publications → Téléchargement → S-4.
2. La raison principale de cette nouvelle édition est l'inclusion de la révision de la Section B-300 – Topographie qui a récemment été approuvée par les Etats membres, comme indiqué à la référence A.
3. L'occasion a également été saisie d'inclure d'autres nouvelles spécifications approuvées par les Etats membres, comme suit :
 - B-293.8, B-297.2, B-417.8 : nouvelles spécifications sur les levés « post-catastrophes » (cf. référence B) ;
 - B-142.1, B-470.4a, B-470.6, B-494, B-495.4 : nouvelle spécification sur une enluminure de feu « générique » sur les cartes papier multicolores (cf. référence C).
4. Des clarifications supplémentaires résultant des discussions tenues au sein du CSPCWG (listées dans les sections « enregistrement des mises à jour » appropriées) et des amendements rédactionnels ont été inclus dans la nouvelle édition, comme suit :
 - A-204.2: réattribution de numéros INT pour les régions polaires et les cartes spécifiques (le schéma en A-204.8 a également été mis à jour).
 - B-120.6: clarification des symboles obsolètes ou obsoléscentés dans la S-4.
 - B-125.3: spécification pour la position de symboles transférée de l'ancienne B-305.

- B-127: clarification sur l'utilisation des lignes noires continues.
- B-133: clarification sur le style du texte (pour les éléments hydrographiques et terrestres).
- B-201.3: clarification sur l'opportunité d'adopter le système géodésique mondial (WGS84).
- B-422.9: spécification sur les obstructions immergées transférée de l'ancienne B-327.5.
- B-424: clarification sur les signalements d'îles non portées sur les cartes.
- B-428.4: nouvelle spécification relative à l'activité volcanique sous-marine par conformité avec la nouvelle spécification B-355.1.
- B-435f: clarification sur la dénomination des mesures d'organisation du trafic sur les cartes.
- B-443.7: clarification sur la représentation des câbles désaffectés.
- B-444: clarification sur la détermination du rôle des pipelines.
- B-445.6: clarification sur la représentation des zones de sécurité autour des FPSO.
- B-447.6: clarification sur la représentation des zones de fermes marines.
- B-457.3: clarification sur la représentation des phares désaffectés.
- B-462.5: clarification sur la représentation des bouées toroïdales.
- B-470.4a: clarifications additionnelles sur la représentation des feux sur les cartes multicolores.
- C-408.1: clarification sur la représentation des câbles sous-marins (par cohérence avec la B-443).

L'index de la Partie C a été supprimé par cohérence avec les autres parties ; il n'est plus tenu à jour et des outils de recherche numérique sont disponibles

5. Cette nouvelle édition de la version anglaise de la S-4 a été préparée par le président et le secrétaire du groupe de travail de l'OHI sur la normalisation des cartes et sur les cartes papier (CSPCWG). Le Comité de direction les remercie pour leur contribution continue et réitère sa gratitude au service hydrographique du Royaume-Uni qui les a mis à disposition afin que cette tâche puisse être menée à bien.

6. Cette nouvelle édition de la S-4 remplace l'édition 4.3.0 qui a été publiée en août 2012 (cf. référence D). Les versions française et espagnole correspondantes seront publiées en temps utile.

Veillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Comité de direction,



Gilles BESSERO
Directeur